

# RAPPORT

## CONSULTATION AUPRÈS D'ORGANISMES DE MINORITÉS VISIBLES 14 mars 2002, Vancouver (C.-B.)

Préparé par : AMSSA

L'animatrice souhaite la bienvenue aux participants et présente l'ordre du jour et les objectifs établis pour la journée.

### Ordre du jour

Mot de bienvenue (Kiran Malli, animatrice)

Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (Colleen Kelly, bénévole, Vancouver)

Groupe de référence national des organismes de minorités visibles (Wilma Findlay et Munir Jan)

Dîner

Rétroaction et commentaires

Prochaines étapes

Présentations. Après s'être présentée, l'animatrice demande aux employés affectés à l'ISBC (Franklyn Harvey et Nadine Theriault) de se présenter. Ensuite, c'est le tour des représentants du Groupe de référence national des organismes de minorités visibles – GRNOMV (Wilma Findlay et Munir Jan). On invite les participants à se présenter en donnant leur nom et celui de leur organisation. Cela détend l'atmosphère dès le départ.

Colleen Kelly, directrice générale de Volunteer Vancouver, se présente. Elle donne un aperçu de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire – ISBC (annexe I).

Le projet a vu le jour en 1995. L'ISBC est basée sur le rapport *Travailler ensemble*. L'Initiative et les travaux connexes visent à répondre à la question suivante : Comment le secteur bénévole et communautaire peut-il jouer un rôle et travailler en collaboration avec le gouvernement fédéral?

Après sa présentation détaillée, Colleen Kelly doit s'en aller pour assister à une autre réunion. Elle encourage les participants à communiquer avec elle par téléphone ou par courriel s'ils ont des questions ou ont besoin d'information complémentaire. C'est le moment de la pause de la matinée.

Après la pause, Munir Jan et Wilma Findlay, représentants du GRNOMV, font leur exposé (annexe II).

Questions/interventions du public (paraphrasées) :

- « Quelle est la structure de l'ISBC? »
- « Les organismes de l'Ouest ne sont pas assez représentés. »
- « Les organisations-cadres ne représentent pas l'Ouest. »
- « Comment les organismes participent-ils à l'Initiative à l'échelle fédérale? »
- « Qu'est-ce qu'une minorité visible? » (Quelqu'un donne la définition établie par le gouvernement fédéral.)

Wilma Findlay reconnaît que la représentation des groupes de minorités visibles dans le cadre des activités liées à l'ISBC est limitée. Toutefois, depuis mai 2001, le GRNOMV participe à l'ISBC.

Questions abordées lors de chacune des quatre consultations organisées dans l'Ouest (au printemps 2002) :

- \* Impact sur les collectivités de minorités visibles des attentats du 11 septembre 2001.
- \* Quel rôle le GRNOMV va-t-il jouer dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de chaque étude?
- \* Structures opérationnelles du GRNOMV.

Commentaires et questions des participants :

- « Les groupes de l'Ouest ne peuvent pas suffisamment se faire entendre. Ils dépendent trop des groupes-cadres. »
- « Il est important de participer à l'Initiative à tous les niveaux, de sorte que les politiques ne soient pas élaborées sans que les minorités visibles aient été consultées. »
- « Peut-on changer facilement les structures du GRNOMV afin de laisser plus de place à la représentation régionale? »

Structure du GRNOMV :

- \* La structure du GRNOMV est ouverte; les membres du Groupe ne sont pas hostiles à l'arrivée de nouveaux membres ou à une représentation régionale.
- « Les jeunes n'ont pas été consultés. Personne n'a officiellement essayé de faire participer les jeunes à l'Initiative. »

Quelle devrait être la structure du GRNOMV et quels liens devrait-il créer avec le Conseil du secteur bénévole et communautaire?

Question :

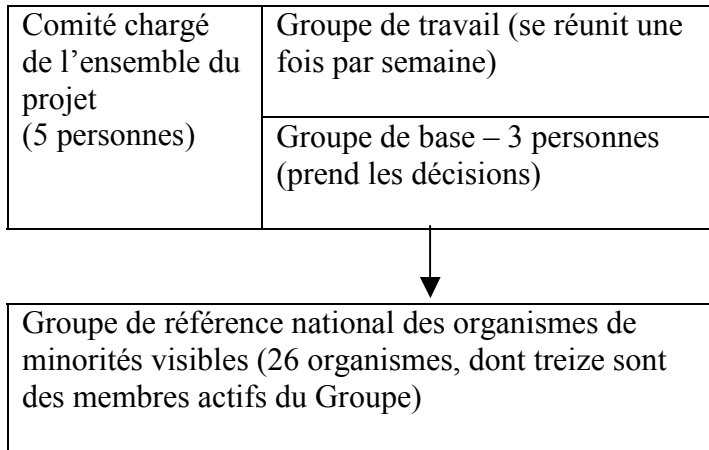
Comment les groupes présents peuvent-ils demeurer au courant de ce qui se passe et des nouvelles informations? Par le biais du GRNOMV ou dans le cadre de l'ISBC? Comment pouvons-nous communiquer?

Commentaires sur l'isolement du reste du pays par rapport au centre du Canada. Certains font observer qu'il s'agit d'une initiative fédérale, que le gouvernement fédéral est basé à

Ottawa et que les personnes affectées à l'ISBC et au GRNOMV doivent rencontrer régulièrement les ministres et les ministères, et sont donc elles aussi basées en Ontario.

Une participante parle d'un groupe directeur provincial (supervisé par Volunteer BC) qui étudie la façon de faire connaître les préoccupations régionales aux autorités fédérales. Elle va transmettre à ce groupe directeur l'information issue de la présente réunion.

Un participant demande à Franklyn de décrire la structure hiérarchique du GRNOMV :



D'après Franklyn, il n'y a pas de structure hiérarchique. Il suggère aux participants de consulter le site Web de l'ISBC.

Document sur le leadership (proposition) :

#### 1. Développement des moyens d'action

Une importante étude va bientôt être consacrée à tous les organismes bénévoles au Canada. Elle portera principalement sur leurs points forts et leurs points faibles, et sur la façon de renforcer leurs capacités.

La première phase de ce projet consistera en une étude entreprise par un regroupement d'organismes. Les collectivités de minorités visibles ne sont pas représentées. Elles ne font pas partie de ce regroupement et ne participeront pas à la mise en œuvre.

Les résultats de l'étude seront communiqués aux gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi qu'aux administrations municipales et aux fondations.

Question aux participants :

Voulons-nous participer à cette étude?

## 2. Stages et bourses de recherche

Programme annuel permanent (subventionné par l'ISBC).

Des stages de six ou sept mois sont offerts à des membres du secteur bénévole et communautaire pour travailler au sein du gouvernement fédéral. En retour, des fonctionnaires fédéraux peuvent travailler dans le secteur bénévole pour la même période. Il s'agit d'aider le gouvernement fédéral et ses ministères à mieux connaître le secteur bénévole et communautaire, et vice-versa.

Les bourses de recherche sont octroyées à des personnes travaillant dans le secteur bénévole et communautaire, à l'appui des études et des recherches qu'elles entreprennent dans ce secteur.

## 3. Projet de collaboration avec Développement des ressources humaines Canada

Les participants à ce projet examineront les régimes de rémunération et d'avantages sociaux du secteur bénévole et communautaire, et chercheront des moyens de garantir que tous les membres de ce secteur ont accès à de tels régimes.

## 4. Proposition de la Table conjointe GI-TI

Il faudrait améliorer la capacité des intervenants du secteur bénévole et communautaire de communiquer les uns avec les autres.

Quels types d'initiatives les organismes des minorités visibles souhaitent-ils voir mises en œuvre sur le plan des communications (bases de données, logiciels, formation)?

## 5. Initiative nationale sur le bénévolat

### a) Réseaux de ressources régionales

Créer des réseaux communautaires. Renforcer la capacité de gestion des bénévoles.

### b) Projets pilotes

Élaborer des stratégies de développement des activités bénévoles adaptées à la culture locale.

## 6. Proposition de participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles (PSEPM)

Le GRNOMV a présenté cette proposition à plusieurs ministères fédéraux. Le solliciteur général a témoigné un certain intérêt pour cette proposition.

## Annonces

Information à propos de l'atelier et des consultations collectives (21 mars)  
Wilma Findlay donne des renseignements à propos du Conseil national des minorités visibles de la fonction publique fédérale.

## Prochaines étapes

### Discussion en petits groupes

1. Participation de la Colombie-Britannique aux travaux du GRNOMV et du Conseil du secteur bénévole et communautaire?
2. Comment créer des réseaux régionaux de minorités visibles et travailler en collaboration avec les responsables du projet de PSEPM?
3. Comment participer aux diverses initiatives subventionnées? (besoins de financement des organismes de minorités visibles)

### **1. Participation de la Colombie-Britannique aux travaux du GRNOMV et du Conseil du secteur bénévole et communautaire?**

- Participation à la prise de décisions.
- Interventions concrètes à l'échelle locale (événements locaux).
- Processus évolutifs.
- Représentants ou moyens d'action locaux.
- Financement des activités de communication (tous les six mois).
- Organisations nationales – comment représentent-elles les organismes locaux? Comment l'information transmise par les responsables est-elle diffusée?
- La représentation doit tenir compte en tout premier lieu du profil démographique.
- Il faut déterminer les ressources financières nécessaires à l'échelle locale pour faciliter la participation.
- Comment nos conseils peuvent-ils être mis en pratique? Il faut que les responsables de l'ISBC mettent en place des mécanismes à cette fin (\$).
- Il faut préférer à la représentation géographique (est ou ouest) la représentation des collectivités ethnoculturelles de l'ensemble du Canada.
- Il faut renforcer les capacités à l'échelle locale afin d'appuyer les initiatives régionales et nationales.
- Il faut renforcer les capacités des groupes locaux.

### **3. Comment participer aux diverses initiatives subventionnées? (besoins de financement des organismes de minorités visibles)**

Initiative possible :

Réunir des membres de petites et de grandes collectivités de minorités visibles afin qu'ils puissent exprimer leurs préoccupations.

Financement proposé (David Lam, responsable de l'enseignement multiculturel, UBC)

- En cherchant des moyens de répondre à la question n° 3, nous allons probablement atteindre l'objectif n° 1.
- Les membres du groupe s'intéressent de très près à cette initiative.

- Le GRNOMV pourrait-il compléter le financement à valeur égale? Non, mais il faudrait envoyer une lettre au Secrétariat de l'ISBC et au GDSB afin de les exhorter à offrir des fonds équivalents pour la consultation de la région de l'Ouest (le GRNOMV est représenté au sein de ces deux organes).
- Il faut essayer d'obtenir un financement provincial.
- Le financement des projets est en fait assuré par les ministères fédéraux, pas par l'ISBC ou le Secrétariat.
- Les membres du groupe ont besoin de soutien/d'encadrement pour savoir à qui s'adresser au sein des ministères.
- Il faut demander à Franklyn de communiquer une information plus détaillée à propos des initiatives.
- Les membres de la Table conjointe sur l'Accord sont en train d'examiner les questions de financement. Les responsables de l'ISBC doivent donc connaître les sources de financement et savoir comment accéder aux fonds.
- Les activités du GRNOMV/les consultations sont arrivées à la fin du cycle de l'ISBC (une grande partie des fonds ont été dépensés). Un grand nombre de projets ont été élaborés et confiés à d'importants organismes.
- Les seuls fonds disponibles que l'on peut allouer aux consultations sont disponibles dans le cadre du programme PSEPM.
- Bien qu'il soit impossible de trouver d'autres fonds, nous pouvons quand même continuer à mettre en pratique le concept initial.
- Le GRNOMV doit transmettre aux groupes l'information relative aux initiatives proposées ou déjà mises en œuvre.
- Il ne peut y avoir d'action sociale sans information précise.
- Pour que nous (membres du groupe) puissions vous aider (responsables de l'ISBC et membres du GRNOMV), nous avons besoin d'information.